

## ÉNERGIE SAGUENAY

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Andréanne Pâquet

19 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour,

Mon nom est Andréanne Pâquet. Je suis une citoyenne originaire de la Côte-Nord et je désire vous faire part de mon opposition au projet de la compagnie GNL-Québec.

Mes préoccupations face à ce projet sont multiples. En effet, le projet aurait des impacts à la fois sur la qualité de vie des Québécoises et Québécois, sur l'environnement, l'économie et sur le futur de nos enfants.

Ce projet menace la survie d'une espèce emblématique du Québec et présentement en voie de disparition, le béluga. Les scientifiques ont exposé combien le bruit généré par les passages plus fréquent des bateaux met en danger ce mammifère marin. L'industrie touristique, qui est le gagne-pain de nombreuses personnes et une manière, pour les autres, de découvrir notre beau pays, en sera affectée, car l'observation des bélugas en est une composante importante au Saguenay.

Le projet de la compagnie GNL-Québec fait également appel à une technique controversée (la fracturation hydraulique) qui est néfaste pour la santé et qui est à contre courant de ce que nous devrions viser pour un développement durable et juste. Vous n'êtes pas sans savoir que l'Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement demande un moratoire sur la fracturation hydraulique à cause de ses impacts sur la santé, l'environnement et le climat.

Les investissements et retombées économiques de ce projet sont finalement très minces et ne justifient en rien la prise de risques et les impacts néfastes sur l'environnement et les gens. Une recherche de l'IRIS a démontré que les investisseurs de ce projet se sont placés dans des paradis fiscaux qui font que leur taux d'imposition est minime.

Mais surtout, les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest canadien pour le projet de la compagnie GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990. Ce n'est certainement pas une manière de faire face à la crise climatique de manière responsable et durable.

Ce projet n'est pas acceptable pour toutes ces raisons.

Merci de votre attention,

Andréanne Pâquet